

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE232

présenté par

M. Ledoux, Mme Firmin Le Bodo, M. El Guerrab, Mme Sage, Mme Lemoine, Mme Kuric,
Mme Magnier, M. Herth, Mme Chapelier, M. Euzet, M. Becht, M. Bournazel, M. Kervran,
Mme Valérie Petit, M. Potterie, Mme Sylla et M. Lamirault

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Modifier ainsi l'alinéa 33 :

1° Substituer aux mots :

« à l' »,

les mots :

« aux pays d' » ;

2° Après le mot :

« par »,

insérer les mots :

« les conséquences de » ;

3° Compléter ce même alinéa par les mots :

« , mais qui disposent d'atouts et sont des acteurs de premier plan dans la coopération internationale pour faire face aux enjeux globaux et protéger les biens publics mondiaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose une rédaction visant à mieux refléter l'esprit égalitaire et de réciprocité dans lequel la France a élaboré sa stratégie de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales à destination des pays et des peuples d'Afrique.

Plutôt que d'indiquer que l'Afrique serait affectée de manière disproportionnée par la crise sanitaire liée à la covid-19, et alors même que l'Europe connaît les difficultés sanitaires que l'on sait, il convient plutôt de relever que les pays d'Afrique sont affectés de manière disproportionnée par les conséquences de la crise sanitaire liée à la covid-19, conséquences multiples, non seulement sanitaires mais, au premier chef, économiques et sociales, ce qui justifie précisément d'accroître l'effort de la France en matière d'aide au développement au sens large.

Il convient en outre de rappeler que les pays d'Afrique disposent d'atouts considérables, au premier rang desquels leurs populations, et que, sur la scène internationale, dans le cadre du multilatéralisme promu par la France, ils contribuent, au même rang que les États et sociétés les plus riches, et souvent de façon pionnière, à la définition des objectifs de développement durable et de transition écologique partagés par la communauté internationale.